



La relève de la Garde

La cérémonie



La relève de la Garde est l'une des attractions les plus colorées au Canada, pendant les mois d'été. La cérémonie a lieu chaque jour sur les magnifiques pelouses de la Colline du Parlement. Elle commence à 10h et présente une combinaison inégalée de traditions, d'apparat, de pittoresque et de précision militaire.

Deux corps de garde prennent part à la cérémonie, la Garde descendante et la Garde montante, composées chacune d'un officier et de 40 sous-officiers et gardes partagés en deux divisions. Prennent part à la parade la Garde montante et une des deux divisions de la Garde descendante, la seconde restant en sentinelle à Rideau Hall, résidence du Gouverneur général du Canada.

En plus de la Garde et de l'escorte aux couleurs qui accompagnent le drapeau de la Reine ou celui du régiment, il y a la Musique et la Garde de la prise d'armes. Au total, 135 soldats prennent part à ce spectacle des plus colorés.

La parade se forme à la Salle d'exercice de la Place Cartier et se met en marche à 9h45 chaque matin, à destination de la Colline du Parlement. Au son d'une musique appropriée, l'Adju-

dant fait l'inspection des "Duties" (nom donné à la Garde montante avant l'inspection) et de la Garde descendante. Ensuite, l'officier commandant la Garde montante se joint à ses hommes et les porte-drapeaux vont présenter les couleurs et prennent place au centre, entre les deux divisions.

La Garde descendante rend alors les honneurs à la Garde montante en lui présentant les armes et cette dernière lui rend la pareille. Les commandants des Gardes s'avancent et celui de la

Garde montante reçoit la clé du corps de garde. Les Gardes sont maintenant prêts à partir et, au commandement "Slow March" (pas ralenti), quittent la Colline du Parlement, précédés par la musique, pour prendre le pas cadencé à la sortie du portail. De la Colline, la Garde montante se rend à Rideau Hall pour la relève des sentinelles de la Garde descendante qui se retirent

jusqu'à leur prochain service. Il est interdit aux Gardes en sentinelle de parler ou de faire un signe de reconnaissance à qui que ce soit, sauf pour des raisons de service. Les sentinelles à la barrière et à l'entrée principale de Rideau Hall sont relevées d'heure en heure, de 10h à 18h.



Les drapeaux

Les couleurs comme celles utilisées pendant la parade remontent à l'époque où les étendards ou drapeaux servaient à indiquer la position du commandant et le point de ralliement pendant la bataille. Il n'y avait pire déshonneur pour un régiment que de voir ses couleurs tomber aux mains de l'en-

nemi. Chaque bataillon d'infanterie a deux drapeaux, celui de la Reine et celui du régiment. Le premier n'est sorti qu'en présence de personnages de la famille royale et de représentants du rang de vice-roi, tandis que le second est porté en toute autre occasion.



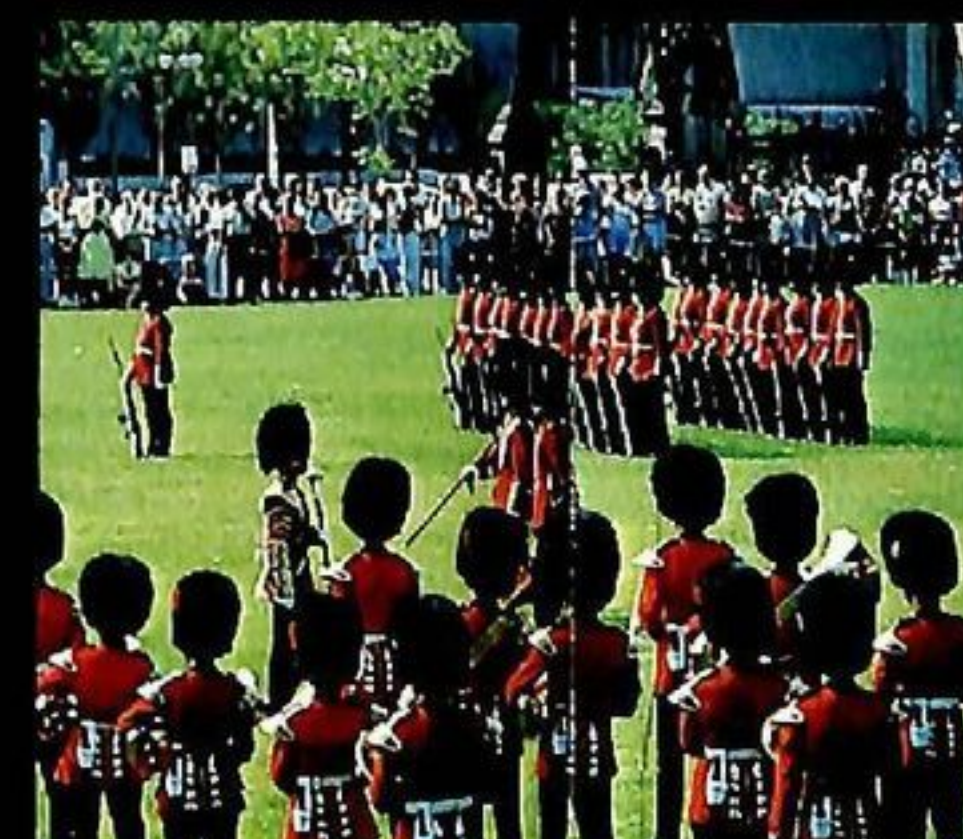
Historique des régiments

Le régiment des Governor General's Foot Guards, caserné à Ottawa, a été créé en 1872. Il a envoyé des détachements et formé plusieurs unités actives qui ont participé à l'expédition du Nile, en 1884, à la répression de la révolte du Nord-ouest en 1885 et à la guerre des Boers de 1899-1902. Pendant la guerre de 1914-1918, il a fourni un grand nombre d'officiers et de soldats au deuxième bataillon de la Force expéditionnaire canadienne «Iron

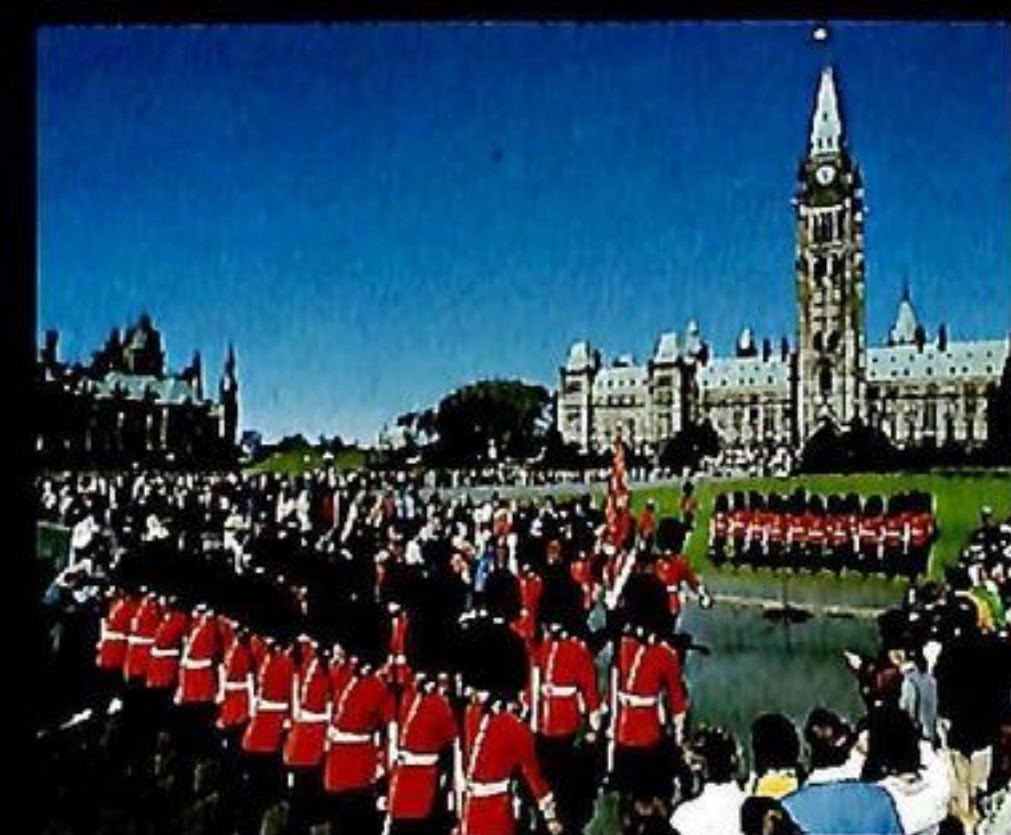
Second». Au cours de la Seconde Guerre mondiale, le Governor General's Foot Guards s'est trouvé porté à l'armée active comme bataillon transformé en régiment blindé pour la durée de la guerre. Après avoir servi à la défense de la Grande-Bretagne, il a débarqué en Normandie un peu après le Jour-J et a pris part aux combats en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne. Il a mérité pour son drapeau 22 décorations, dont «St-

Julien» (première attaque au gaz, 1915), «Vimy» en 1917 et «Passchendaele». Il en a aussi mérité pendant la Seconde Guerre mondiale, notamment «Falaise» et «La Rhénanie».

Le Canadian Grenadier Guards est caserné à Montréal. Désigné comme régiment de la Garde depuis 1912, il a, sous divers noms, une longue histoire qui remonte à 1807, à l'époque où il s'appelait Premier Bataillon de la Milice de Montréal. Quatre de ses compa-



gnies ont combattu pendant la guerre de 1812. Comme le Governor General's Foot Guards, les Grenadiers ont envoyé un détachement à la guerre des Boers et plusieurs autres à la Première Guerre mondiale, où ils ont constitué le 87^e Bataillon de la Force expéditionnaire canadienne qui a conservé son nom de Canadian Grenadier Guards en même temps que son numéro dans la Force expéditionnaire. Pendant la Seconde



Guerre mondiale, il a servi comme bataillon complet en Grande-Bretagne et a pris part aux combats en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne. Il a été transformé en régiment blindé pour la durée de la guerre. Parmi les 21 décorations à son drapeau, mentionnons «The Lower Maas» (Meuse inférieure) et «Hochwald».

Sa Majesté la Reine est Colonel en chef des deux régiments et le Gouverneur général en poste en est Colonel honoraire.

Autres renseignements

La Garde de son Excellence le Gouverneur général est une unité mixte appelée «Garde de cérémonie» composée d'une compagnie du Governor General's Foot Guards (portant plumé rouge aux bonnets) et une autre du Canadian Grenadier Guards, à plumé blanc, en plus de la musique de la Garde de cérémonie, composée de musiciens-réservistes de tous les coins du Canada. La cérémonie de la

relève commence normalement à la Fête des Forces armées qui a lieu quatre à six jours avant la Fête de la Confédération (1^{er} juillet) et a lieu chaque jour, jusqu'au dernier dimanche d'août.

